

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ 2020-004 DU 15 MARS 2020 PRIS PAR LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX QUI PERMET AUX MUNICIPALITÉS DE TENIR LES SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS ET AUTORISE LES ÉLUS À Y PARTICIPER PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION LE MARDI 12 MAI 2020 À 19 H, VIA VIDÉOCONFÉRENCE (ZOOM) À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES DANYE ANCTIL ET CHANTAL CÔTÉ, MESSIEURS ALAIN FORTIER, CLAUDE DOYON, RICHARD GALIBOIS, BRUNO GAGNÉ, PIERRE GARIÉPY, DONALD GILBERT, GILLES GIROUX, FRÉDÉRIC JEAN, LOUIS LACHANCE, RÉMI LANGEVIN, ALAIN ROBERT ET ALAIN TALBOT

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME JOCELYNE CARON, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

FDR (FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS)

- CONSIDÉRANT que la MRC a reçu la confirmation d'une aide financière de 1 292 737 M\$ pour l'année 2020-2021 et qu'une entente officielle a été signée;
- CONSIDÉRANT les priorités déposées et le tableau de répartition proposée de l'enveloppe en pièce jointe;
- CONSIDÉRANT que l'on propose de faire passer le Fonds du Pacte rural local et régional de 336 644 \$ à 483 453 \$. De réserver une somme non affectée de 128 179 \$ pour des projets non tagués pour appuyer le Conseil de la MRC de Montmagny dans le développement du milieu;

2020-05-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny adopte les priorités suivantes pour l'exercice 2020-2021 :

ENVELOPPE DU FDT POUR 2019 AU MONTANT de \$1 292 737 (au lieu de \$999 118 en 2019 soit + \$293 619)

#	SECTEUR Priorités d'action	BUDGET 2019	1 292 737,00 \$	
1.	Planification et aménagement du territoire		SOUS-TOTAL	Montant affecté en 2019
	Travaux pour adoption du schéma (solaire)	40 000,00		
	Autres dossiers relatifs à l'aménagement et au développement du territoire (solaire)	60 000,00		
2.	Administration			
	Travaux de gestion de l'entente (solaire direction)	8 900,00		
			108 900,00 \$	108 900,00 \$ 1-01-372-20-000
3.	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (industrielle, touristique, agricole et autres types)			
	Mentorat d'affaires	8 367,00 \$		
	Travailler à la mise en place d'actions découlant de la stratégie de développement économique, rural, touristique et industriel	30 000,00 \$		
	Travailler à la mise en place d'actions découlant de la stratégie de développement économique, rural, touristique et industriel (solaire)	295 395,00 \$		
			333 762,00 \$	333 762,00 \$ 1-01-381-10-020
4.	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie			
	Travailler à la mise en place d'actions découlant du PALÉE-2014-2019 par l'implication et le soutien des agents ruraux (solaire)	86 566,00 \$		
			86 566,00 \$	86 566,00 \$ 1-01-381-10-030
6.	Développement culturel (accords entente)	10 444,00 \$		
			10 444,00 \$	10 444,00 \$ 1-02-629-00-690-01 et
7.	Actions via la Table de développement régional de la MRC de Montmagny et actions en lien avec le PALÉE	5 590,00 \$		
	Mettre en place un fonds d'aide aux communautés pour la réalisation de projets structurants identifiés et réalisés par les communautés (Pacte rural)		5 590,00 \$	- \$
	Pacte rural local et régional (base) \$336 644	483 453,00 \$		336 644,00 \$ Pacte rural
	PROJET DE BUDGET 2019-2020 (PROJET DE BUDGET 2019-2020)	20 000,00 \$		20 000,00 \$ 1-01-381-10-050
	PROJET DE BUDGET 2019-2020 (PROJET DE BUDGET 2019-2020)	4 000,00 \$		4 000,00 \$ 1-01-381-10-050
	PROJET DE BUDGET 2019-2020 (PROJET DE BUDGET 2019-2020)	10 000,00 \$		10 000,00 \$ 1-01-381-10-050
	TREMCA	5 000,00 \$		13 000,00 \$ 1-02-629-00-490-01
	TACA ET TRESCA	6 843,00 \$		6 088,00 \$ 1-02-629-00-490-08 et
	Transport collectif	15 000,00 \$		18 000,00 \$ 1-02-629-02-371-05
	Entente FARR avec MRC de l'Est	75 000,00 \$		
			619 296,00 \$	
	GRAND TOTAL		1 164 558,00 \$	
	Projets nouveaux proposés en 2020			128 179,00 \$

- adopter, par résolution, les priorités d'intervention pour l'année en cours, qu'il les publie sur son site Web et qu'il les transmet à la ministre;
- que soit également adopté la politique de soutien aux entreprises et également la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer ses milieux de vie en vigueur, qu'elles sont publiées sur le site Web de la MRC et qu'elles soient également transmises à la ministre des Affaires municipales.

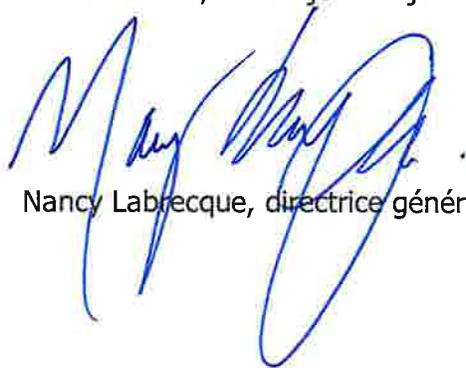
ADOPTÉ

Jocelyne Caron, préfet

(Signé)

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
MONTMAGNY, ce 30^e jour de juin 2020



Nancy Labrecque, directrice générale